

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire 2 en histoire de l'art moderne et contemporain (2HA1220)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - histoire de l'art	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Marie-Charlotte Lamy, collaboratrice scientifique
Réception sur rendez-vous
Adresse mail : marie-charlotte.lamy@unine.ch

Bureau 3.N08
Institut d'histoire de l'art et de muséologie
Espace Tilo-Frey 1
CH-2000 Neuchâtel

Contenu

Accompagnement méthodologique du cours d'introduction à l'histoire de l'art moderne et à l'histoire de l'art contemporain à travers l'étude d'œuvres jalons des périodes considérées.

L'étudiant-e analyse et présente de manière structurée et étayée le résultat de ses recherches. Il articule dans un rapport texte-image le sujet qui lui a été attribué en plaçant celui-ci dans son contexte artistique et historique.

Le contenu détaillé des séances est transmis par les enseignantes au début du semestre.

La présence en cours est obligatoire et constitue une condition de validation de l'enseignement. Un seuil de présence de 70% est toléré. Les étudiant-e-s sont tenu-e-s de prévenir leur enseignant-e de leur absence par mail avant la séance.

Forme de l'évaluation

L'évaluation comporte deux volets : un exposé oral et un dossier écrit. Selon le nombre d'étudiant-e-s inscrit-e-s à l'enseignement, la présentation orale s'opère seul-e ou en binôme, tandis que la rédaction du travail écrit est, dans tous les cas, individuelle. La note finale correspond à la moyenne de l'oral et de l'écrit, pondérée selon la participation active de l'étudiant-e à toutes les séances obligatoires et selon le respect des délais et consignes fixés par les enseignantes.

Lors de la première séance, chaque étudiant-e choisit un sujet d'exposé d'après la liste présentée par les enseignantes. Au plus tard une semaine avant la date indiquée pour son exposé, l'étudiant-e rencontre les enseignantes lors d'un entretien. Pour préparer cet entretien, l'étudiant-e remet aux enseignantes, par courriel, un document Word comprenant un titre provisoire, une ébauche de plan de l'exposé et de problématique, ainsi qu'une bibliographie.

Le lundi de la semaine de l'exposé oral, à 12h00, l'étudiant-e envoie, par courriel, ce document revu par les enseignantes, afin que ces dernières le mettent en ligne sur la page Moodle de l'enseignement.

Le jour de son passage devant la classe, l'étudiant-e/binôme effectue un exposé oral de 20 à 30 minutes, suivi de 10 minutes de questions et de commentaires.

La présentation orale vise à présenter l'œuvre attribuée (statut, fonction, technique et matériaux ; analyse formelle, stylistique et iconographique ; rapport visuel-textuel, comparaisons avec d'autres œuvres, d'autres artistes, etc.). Elle repose sur un examen de la littérature y relative et sur l'établissement de l'état de la recherche (actualité de la recherche, revue de littérature, perspective historiographique). Sur la base des éléments ainsi relevés, l'étudiant-e/binôme explique ensuite l'élaboration de sa problématique.

À l'issue de l'exposé oral, les commentaires des enseignantes et les questions des auditeur-trice-s permettent d'échanger sur la méthodologie de recherche, sur les outils à disposition et sur la détermination d'un angle d'approche du sujet d'étude (problématique).

L'exposé oral s'appuie en outre sur l'utilisation d'une présentation Powerpoint, qui compte dans l'évaluation de l'exposé.

Trois semaines après sa présentation orale, et en considérant les remarques des enseignantes, l'étudiant-e rend, sur le même sujet, un travail écrit individuel (aux formats Word et PDF). Celui-ci est donc distinct de l'exposé oral ; il n'en est pas la simple retranscription, puisqu'il

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire 2 en histoire de l'art moderne et contemporain (2HA1220)

développe la réflexion amorcée en groupe et propose une analyse problématisée de l'objet d'étude. Il est rédigé selon les normes de l'IHAM, et comprend entre 12'000 et 15'000 signes espaces compris (= 5 à 7 pages, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5), bibliographie, table des matières, dossier d'illustrations et éventuelles annexes non comprises.

Critères d'évaluation de l'exposé oral : choix de la documentation et connaissances bibliographiques, examen problématisé du contenu, qualité de l'expression orale (structure, cohérence, clarté), maîtrise du temps, qualité du support de présentation et du support Powerpoint.

Critères d'évaluation du dossier écrit : angle d'approche et problématisation du propos, analyse critique, organisation du propos (structure, cohérence), maîtrise des outils et méthodes de recherche, qualité de l'expression écrite.

Pour la présentation orale comme pour le dossier écrit, le respect des délais fait partie intégrante de la note. L'étudiant-e absent-e le jour de son évaluation orale doit s'annoncer aux enseignantes et présenter un justificatif valable. Dans le cas contraire, un échec sera inscrit dans son dossier. Les enseignantes sont libres de choisir les modalités de remplacement de la première évaluation palliant l'absence de l'étudiant-e.

Modalités de rattrapage

L'étudiant-e dont le travail est jugé insuffisant est en rattrapage, et un premier échec est notifié (première tentative).

Un rendez-vous obligatoire doit alors être pris avec les enseignantes. A compter de ce rendez-vous, l'étudiant-e dispose de deux semaines pour soumettre aux enseignantes une version révisée de son dossier.

Si la seconde version du travail est jugée insuffisante, un deuxième échec est notifié : l'échec définitif est prononcé et l'étudiant-e est éliminé-e du pilier.

Documentation

La documentation utile figure sur la plateforme Moodle. L'inscription sur Moodle est obligatoire. L'étudiant-e s'engage à s'y inscrire dans les plus brefs délais.

Pré-requis

Avoir suivi les Travaux pratiques en histoire de l'art, et maîtriser les normes rédactionnelles de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie.

Le site de l'IHAM fournit par ailleurs de nombreux documents utiles à l'étudiant-e pour réaliser ses travaux oraux et écrits de manière satisfaisante : <https://www.unine.ch/iham/home/pour-les-etudiant-e-s.html>

Forme de l'enseignement

Le proséminaire II est dispensé au semestre de printemps, le lundi de 14h15 à 15h45..

Les trois premières séances introductives sont assurées par l'enseignante et visent à transmettre aux étudiant-e-s les outils nécessaires à la réalisation de leur recherche.

Les séances suivantes sont dédiées aux présentations des étudiant-e-s. Chaque présentation est suivie d'une discussion alimentée par les questions des étudiant-e-s et par les remarques des enseignantes.

Dates des séances :

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Appliquer les outils méthodologiques de la recherche scientifique
- Utiliser les bases de données bibliographiques et visuelles et les instruments de la recherche
- Rédiger une analyse problématisée et structurée, conformément au guide de rédaction de l'IHAM
- Etablir une problématique argumentée à partir des sources primaires et secondaires
- Transmettre par oral et par écrit les résultats d'une recherche de manière structurée
- Concevoir un argumentaire clair et documenté autour d'un objet d'étude

Compétences transférables

- Concevoir une analyse critique des sources primaires et secondaires pour construire une argumentation et se forger un jugement propre sur

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire 2 en histoire de l'art moderne et contemporain (2HA1220)

un sujet.

- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit et à l'oral.
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes.